

Portrait
de territoire

Béthune-Bruay Artois Lys Romane

**Un territoire engagé dans
l'industrie du futur**

La Fabrique
de la Cité

Avril 2023

Sommaire

I. L'industrie à Béthune : une histoire cyclique	5
Un territoire historiquement industriel	5
Qui a connu de nombreuses crises	6
Une renaissance industrielle pour Béthune?	7
II. Atouts et leviers du territoire de Béthune pour la renaissance industrielle	9
Une position géographique particulièrement favorable avec de nombreuses infrastructures industrielles	9
Un écosystème industriel structuré et qui se diversifie	10
Des politiques publiques en faveur de l'industrie	11
III. Une industrie en pleine mutation	14
D'importantes ressources pour le développement d'une industrie autour de l'énergie	14
La transition, une opportunité pour un renouveau de l'industrie	15
L'industrie du futur, un souhait fort de l'agglomération	15
IV. De nouveaux défis pour le secteur industriel	17
Faire face à la concurrence des territoires et aux difficultés de recrutement	17
Gérer la(es) crise(s) énergétique(s) et décarboner l'industrie	18
Favoriser la lisibilité territoriale	19
Sources	21
Remerciements	22

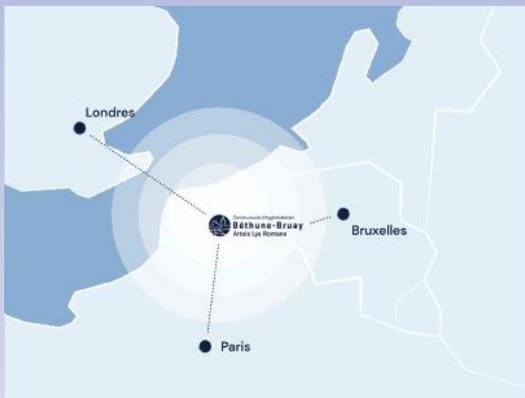
Portrait
de territoire

Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Un territoire engagé dans l'industrie du futur

Béthune et sa Communauté d'agglomération sont situées dans le département du Pas-de-Calais en région Hauts-de-France et font partie de son bassin minier. Le passé industriel a profondément marqué le territoire. La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR), première intercommunalité du Pas-de-Calais, a été créée en 2017, résultant de la fusion de trois intercommunalités. Béthune en est la capitale administrative et concentre une bonne partie des emplois de ce territoire profondément marqué par les terrains agricoles. Sa connexion au reste de la France et de l'Europe est assurée grâce à une desserte multimodale (un axe autoroutier international, une ligne de Train Grande Vitesse -TGV, et une voie navigable fluviale). Malgré les crises économiques qui frappent le territoire depuis la fin des « Trente Glorieuses », les acteurs publics et privés du territoire ont su faire preuve d'anticipation et d'adaptation pour intégrer les enjeux contemporains de l'industrie, favorisant ainsi la résilience du tissu industriel local.

Situation géographique de Béthune



Source : Portrait de territoire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, mai 2021, AULA

La CABBALR en 5 chiffres clés

- 280 000** habitants
- 100** communes
- 647** km² de superficie
- 42** zones industrielles internationales
- 165** entreprises industrielles
 - Automobile : 36 %
 - Mécanique : 23 %
 - Plasturgie : 10 %

I. L'industrie à Béthune : une histoire cyclique

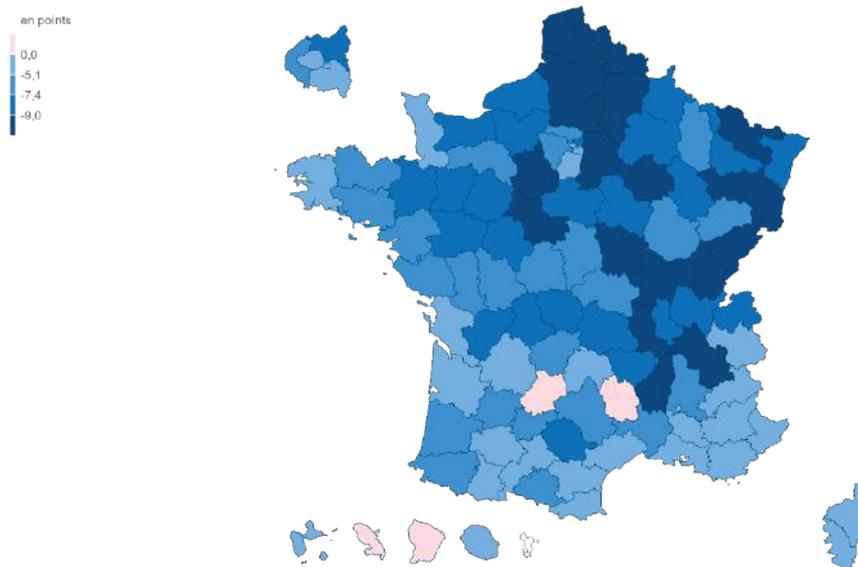
Un territoire historiquement industriel

Le territoire a prospéré grâce à l'artisanat drapier tout au long du Moyen Âge. Ancienne seigneurie, le château béthunois protégé par des murailles fortifiées a attiré de nombreux marchands, notamment pour des raisons sécuritaires. Le secteur drapier s'est spécialisé et a permis le développement de nouveaux corps de métiers comme la tannerie ou la teinturerie. La fin du XVIIIème siècle a été marquée par la fermeture de la dernière manufacture de draps. L'économie béthunoise s'est alors recentrée sur le secteur primaire, autour de deux polarités : d'une part, la culture de tabac et d'oléagineux et, d'autre part, l'exploitation du charbon.

La culture marchande et artisanale du territoire, couplée à l'exploitation de charbon, est un des facteurs explicatifs de son essor industriel à partir du milieu du XIXème siècle. En effet, limitrophe des sites miniers, Béthune a pu s'appuyer sur cette ressource énergétique pour faire fonctionner ses usines de l'industrie lourde (notamment pour les secteurs de la métallurgie et du textile) et acheminer le charbon grâce à son port fluvial.

Le prix de revient élevé des charbons extraits dans la région, a fait baisser la rentabilité des mines, provoquant leur fermeture et marquant un tournant dans l'histoire du bassin. Durant les années 1960, l'industrie s'est développée dans le secteur automobile et la mécanique, le secteur du caoutchouc et la transformation des matières plastiques. Le renouveau industriel a été complété à la fin des années 1970 par de nouvelles implantations dans les secteurs métallurgiques et agroalimentaires. Cet essor a bénéficié de l'aide de l'État à la suite de la Seconde Guerre mondiale, avec de grands projets d'aménagement du territoire en faveur de l'industrie. Ainsi, à l'échelle du bassin minier, une partie des terrains agricoles a été convertie en zones industrielles avec l'implantation de grandes entreprises spécialisées dans la mécanique et l'automobile, notamment Renault à Douai, la Française de mécanique à Douvrin, la Société des transmissions automatiques à Ruitz, Stellantis à Hordain et Bridgestone à Béthune. Implanté entre 1964 et 2021 dans la ville, ce dernier a employé jusqu'à 1500 personnes.

... Qui a connu de nombreuses crises



Évolution de la part de l'emploi salarié de l'industrie dans l'emploi salarié marchand entre 2000 et 2020, Source : Insee

Les crises des chocs pétroliers (1973, 1979), et l'intégration de la France dans la mondialisation ont fragilisé la région et l'activité industrielle à cette époque tirée par le secteur automobile. Depuis les vingt dernières années, le territoire a subi des vagues de licenciements (-6% d'emplois en 10 ans entre 2008 et 2019 dans l'agglomération, soit une perte de plus de 5 000 emplois¹). La dernière, en date de 2021, avec la fermeture de l'entreprise emblématique de Bridgestone, a entraîné le licenciement de plus de 800 salariés. Cela a contribué à renforcer la paupérisation de la population stagnante depuis plus d'une décennie. Ainsi, en 2020, le taux d'habitants sous le seuil de pauvreté s'élevait à 17,9% sur l'agglomération, et à 25% à Béthune, soit au-dessus de la moyenne nationale (14,6%). On observe le même phénomène avec le taux de chômage qui était de 8,6% au troisième trimestre 2022 dans la zone d'emploi de Béthune (qui couvre plus ou moins le territoire de la Communauté d'agglomération, à 3 communes près), ce qui correspond à 1,3% de plus que la moyenne française (hors Mayotte). Il est cependant à noter que ce taux de chômage est en baisse depuis les 10 dernières années sur le territoire : il s'élevait à 12,7% en 2013 (contre 10,2% en France), soit 4 points de plus qu'actuellement.

1. L'ensemble des chiffres de cette partie proviennent de l'Insee.

Cette paupérisation a été couplée avec le déclin du secteur industriel. Si le territoire reste plus industriel que la moyenne française en nombre d'emplois (17,8% sur la CABBLAR et 14,8%, à Béthune en 2019, contre 13,3% en France), une baisse significative du nombre d'emplois dans ce secteur est à observer (-37% entre 2006-2021 selon les données de l'ACOSS) marquée par de nombreuses fermetures d'usines et baisses d'activités chez de grands groupes. Parallèlement, le secteur tertiaire a gagné de nombreux emplois sur le territoire.

Une renaissance industrielle pour Béthune ?

Bénéficiant d'une longue tradition industrielle, la région Hauts-de-France présente de nombreux atouts pour attirer les investisseurs industriels, y compris internationaux : une main-d'œuvre qualifiée, des friches disponibles, de grands groupes déjà présents, une localisation au cœur de l'Europe et un réseau de transport dense et multimodal. C'est d'ailleurs l'une des régions françaises qui connaît le plus grand nombre de créations d'établissements y compris industriels. Cette tendance se retrouve sur l'agglomération de Béthune : une croissance importante du nombre d'entreprises qui fait augmenter la part d'établissements industriels dans l'économie béthunoise (+ 0,6 point entre fin 2019 et fin 2020).

En effet, les investissements se sont multipliés dans la région et sur le territoire de la CABBALR qui a gagné en attractivité notamment grâce à l'installation de nouvelles entreprises. En plus des investisseurs privés français, la région Hauts-de-France attire aussi les investisseurs étrangers. En 2019, ils ont participé à 18,5% des opérations recensées dans la région, une part supérieure à la moyenne nationale (16,4%). Parmi ces projets, la CABBALR compte notamment l'entreprise européenne Automotive Cells Company (ACC) du groupe Stellantis qui a investi deux milliards d'euros pour créer, à Billy-Berclau, une *gigafactory*².

En outre, l'investissement de deux milliards d'euros du groupe sinojaponais Envision, acteur international des énergies renouvelables, illustre le fort intérêt que portent les entreprises étrangères à la « vallée de l'électricité » dont fait partie la CABBALR. Il prévoit également, via sa filiale AESC (Automotive Energy Supply Corporation) spécialisée dans la fabrication de batteries pour véhicules électriques, la création d'une *gigafactory* à proximité de la CABBALR, à Douai. Si les derniers chiffres de l'ACOSS (2021) montrent une baisse très légère d'emplois industriels sur le territoire (10660 salariés en 2020, 10529 en 2021), la collectivité a bon espoir que la tendance soit désormais haussière.

« La vie et la ville de Béthune sont des successions de cycles économiques, industriels et sociaux. On s'inscrit aujourd'hui dans un virage. »



Olivier Gacquerre, maire de Béthune et président de la CABBALR

2. Une *gigafactory* fait référence à de très grandes usines notamment spécialisées dans la production, en très gros volume, de batteries pour voitures électriques et autres dispositifs liés à ce domaine.

Automotive Cells Company (ACC), filiale du groupe Stellantis, Total-Saft et Mercedes, a investi deux milliards d'euros pour créer à Billy-Berclau, au sein du Parc des industries Artois Flandres, la première *gigafactory* de batteries en France. Cette entreprise permettra de produire des batteries pour véhicules électriques dès 2023 et devrait engager jusqu'à 2000 employés. Ce consortium a pour ambition de devenir un acteur international majeur dans la production et la fourniture de batteries performantes, et garantir une souveraineté de l'Union européenne en la matière. La construction a commencé au cours de l'année 2021 et vise une mise en service du site à l'été 2023.



La gigafactory (ACC) en construction.
Source : CABBALR

Ce phénomène pourrait s'amplifier dans les prochaines années. À la suite de l'installation d'ACC, d'autres implantations significatives pourraient ou devraient suivre. Certaines sont déjà annoncées telles que Minth, Corning et Desotec sur la zone industrielle de Ruitz, mais le territoire compte également sur le développement de LogisterrA26, où 500 emplois sont espérés, et de différents projets pressentis dans le cadre de la réhabilitation du site Bridgestone, ainsi que sur une dynamique endogène assez importante au niveau de la multitude de sites industriels existants. Au total, ce sont plus de 2000 nouveaux emplois industriels qui pourraient être créés sur le territoire de Béthune-Bruay.

II. Atouts et leviers du territoire de Béthune pour la renaissance industrielle

Une position géographique particulièrement favorable avec de nombreuses infrastructures industrielles

Localisée au centre du quadrilatère des grandes métropoles nord-européennes (Londres, Paris, Bruxelles, Luxembourg), la position stratégique de Béthune-Bruay est un atout convaincant pour les industriels, car elle bénéficie notamment d'une desserte multimodale. Le territoire est en effet desservi par un axe autoroutier international, par le rail - avec une ligne de TGV - ainsi que par une voie navigable fluviale est-ouest desservant le port de Béthune. Ces infrastructures rendent possible le transit des voyageurs et celui des marchandises, ce qui permet aux industriels de limiter les coûts impliqués par l'import (notamment des matières premières) et l'export. Si le critère géographique (et en particulier de la desserte) est essentiel, la culture industrielle facilitant le recrutement est un autre facteur particulièrement apprécié par les industriels. Les entreprises du secteur cherchent à être au cœur de ce bassin d'emploi qualifié en particulier dans le domaine de l'électricité.

Mobivia, à travers sa filiale iWip dédiée à l'économie circulaire, et **Black Star**, entreprise française, se sont associés en 2021 pour implanter une unité de reconditionnement de pneus, sur l'ancien site de Bridgestone. Cette décision a du sens à la fois géographiquement et historiquement dans la mesure où Mobivia, offrant des services de maintenance automobile et des solutions multimodales, avait déjà collaboré avec Bridgestone. Elle s'inscrit dans un nouveau *business model* permettant la fabrication du pneu reconditionné (par un processus de collecte et de recyclage des produits usagés). Lorsque Bridgestone a fermé, Mobivia et la PME Black Star ont su tirer avantage du potentiel du site avec notamment la présence de machines et d'employés qualifiés. Depuis septembre 2022, l'usine a été transformée et permet la fabrication de 200 pneus par jour en employant 30 personnes.

Usine de fabrication de Black Star. Source : CABBALR



Un écosystème industriel structuré et qui se diversifie

L'écosystème industriel de la CABBALR est caractérisé par un maillage important d'acteurs industriels composé d'entreprises, de centres de recherches, de centres de formation et d'associations présentant de fortes complémentarités. Le territoire de la CABBALR comptait plus de 1 000 établissements industriels fin 2020, dont plus de 440 actifs employeurs à la même date, avec un total de près de 13 500

employés³. Plusieurs secteurs d'activités sont représentés, principalement l'automobile, la mécanique, la plasturgie et l'agroalimentaire répartis entre grandes entreprises, PME, TPE et sous-traitants. De plus, la présence de 35 zones d'activités et 16 bâtiments économiques favorisent la mise en réseau des entreprises.

L'écosystème industriel local est également structuré par des réseaux, des pôles d'excellence et des clusters dynamiques favorisant les partenariats et les échanges notamment avec les centres de recherches et de formation, dans lesquels de nombreuses entreprises sont investies. Les interactions, avec les centres de recherche et les différents acteurs des filières (sous-traitants, PME, *startups*, etc.) sont cruciales pour répondre aux besoins d'évolution du secteur industriel, qui doit notamment monter en valeur ajoutée pour rester en France face aux faibles coûts de production d'autres pays et afin de prendre le tournant de la décarbonation.

La filière automobile peut ainsi s'appuyer sur la recherche, avec le Centre de Recherche, d'Innovation Technique et Technologique en Moteurs et Acoustique Automobile (Critt M2A), par de multiples entreprises : de grands groupes comme la Française de Mécanique, la Société de Transmission Automatique, Faurecia, ainsi que de multiples PME. Dans le secteur de la plasturgie et des composites, les industriels de l'agglomération sont également appuyés par la présence du pôle d'excellence Plastium, qui fédère le réseau des acteurs de la filière à l'échelle de la région. La mécanique et la métallurgie, autres secteurs clés du territoire, sont en lien avec différents pôles d'excellence, comme Mecanov, qui met en réseau, accompagne et valorise les filières, notamment grâce à des dispositifs d'aides financières. Parallèlement, le Laboratoire Systèmes Electrotechniques et Environnement (LSEE) développe la recherche de la filière mécanique et métallurgique. Il devrait être prochainement regroupé au sein d'une plateforme technologique (TECH3E, avec 3 E pour Environnement et Efficacité Énergétique) avec le laboratoire « Génie civil et géo-environnement » (LGCgE) et le laboratoire de Génie Informatique et Automatique de l'Artois (LG12A). Ce projet est porté par l'Université d'Artois et la communauté d'agglomération.

Le territoire de la CABBALR comptait plus de 1000 établissements industriels fin 2020

3. Selon chiffres Insee

Le Centre de Recherche, d'Innovation Technique et Technologique en Moteurs et Acoustique Automobile (Critt M2A) a été créé en 2000 à Bruay-la-Buissière, dont la Communauté d'agglomération porte les programmes d'investissement. Localisé sur un site d'un hectare conçu pour effectuer des opérations de test, les 46 employés du Critt M2A développent des solutions innovantes notamment dans les systèmes de stockage d'énergie utilisés dans les secteurs automobile, ferroviaire et aéronautique, afin d'assurer un temps d'avance aux professionnels. L'ensemble de la filière, des constructeurs aux équipementiers, recourt régulièrement aux possibilités offertes par le centre technique, ses équipements et surtout son expertise. Afin d'accompagner la construction de voitures électriques, 17 millions d'euros ont été investis notamment pour développer des modèles de batteries. Pionnier dans la filière, le banc d'essai du Critt M2A dédié aux batteries électriques n'a aujourd'hui pas encore d'équivalent en France.

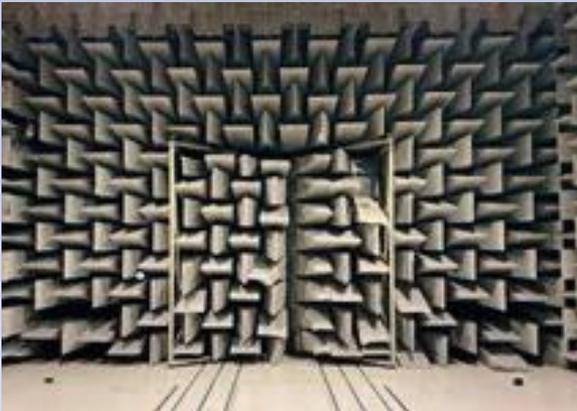


Image 1 : Salle d'essais acoustiques du Critt M2A



Image 2 : Salle de test du Critt M2A

Des politiques publiques en faveur de l'industrie

Afin de dynamiser le tissu industriel du Béthunois-Bruaysis, les pouvoirs publics ont joué un rôle décisif. La CABBALR et la ville, ainsi que l'État, la Région, et le Département, ont mis en place des programmes de soutien financier, de formation et de conseil (recrutement, recherche de foncier et d'immobilier, lancement d'activité, etc.), mais aussi d'accompagnement administratif des entreprises.

La CABBALR a ainsi accompagné, rien qu'en 2021, 63 industriels pour le développement de leur entreprise. À travers son axe « Développement industriel et technologique », elle accompagne les entreprises industrielles dans leurs projets, favorise le développement technologique et universitaire, soutient les filières émergentes, l'entrepreneuriat et les TPE du territoire. De même, elle favorise la mise en relation entre les entreprises et les partenaires économiques afin de créer un écosystème dynamique et fédérateur. La reconversion professionnelle est un autre axe fort de la stratégie du territoire, et propose un parcours immobilier et foncier aux entreprises. Une des actions emblématiques, parmi d'autres, a été la reconversion du site de Bridgestone. En 2021, 1,64 million d'euros a été dédié à

un fond de revitalisation spécifique, attribué à 24 entreprises industrielles ou de services à l'industrie pour un objectif de 288 créations d'emplois. Par ailleurs, sur 827 salariés de Bridgestone, près de la moitié ont trouvé une solution professionnelle post-licenciement via une plateforme dédiée à laquelle participe activement l'agglomération.

D'autres institutions, comme la Région, la CCI, les universités locales ou l'État par exemple, participent à ces actions via différents programmes, qu'ils en soient à l'initiative ou en tant que partenaires de projets lancés par la CABBALR. Lancé en 2013, le programme rev3 est l'un des plus emblématiques, dont le territoire a bénéficié à deux reprises qui permet aux entreprises de s'engager dans la transition verte et numérique pour regagner en compétitivité. Doté d'une enveloppe globale de 650 millions d'euros, il permet de soutenir différents appels à manifestation d'intérêt, comme ceux dédiés à la vallée de l'électricité ou au recyclage de batteries, dont notamment le CREPIM, le CRITT M2A et l'UMET ont été lauréats. Par ailleurs, de nombreux investissements sont prévus pour l'intégration des technologies numériques dans les processus de production des industriels (*big data, cloud computing* ou internet des objets). Ainsi, en 2021, ce sont 10 porteurs de projet implantés sur le territoire qui ont bénéficié de ce dispositif, qui a été un vrai atout selon plusieurs entreprises, comme en témoigne notamment le fondateur et directeur de « Partage ma borne ». Cette structure permet de mettre en relation, grâce à une application digitale, les propriétaires de bornes de recharge de voiture électrique avec les utilisateurs n'ayant pas investi dans un tel équipement.

Les programmes nationaux ont également constitué un appui indéniable grâce notamment au dispositif France Relance, qui s'est traduit par un investissement de 40 millions d'euros injectés sur le territoire. Ce programme de 100 milliards d'euros, dont l'objectif est de redresser durablement l'économie française pour la période 2020-2022, a largement bénéficié à la CABBALR, qui regroupe 1/3 des lauréats régionaux. De plus, le dispositif « Territoires d'Industrie », lancé en 2018 par l'État, se décline au travers d'une série d'actions d'appui au développement des activités industrielles sur le territoire afin notamment de faciliter la mise en réseau des industriels, renforcer l'accompagnement sur les dimensions de ressources humaines ou développer l'attractivité du territoire.

CRODA, groupe britannique spécialisé en chimie ayant racheté en 2006 l'usine du site de Chocques, a témoigné d'un appui significatif de la part de la CABBALR et des pouvoirs publics. La collectivité l'a appuyé dans la création de nouvelles formations et l'exploration de nouvelles perspectives, comme l'utilisation du port de Béthune par exemple pour ses besoins logistiques. Par ailleurs, la Communauté d'agglomération s'est beaucoup investie dans la promotion du site de Chocques par des reportages et des campagnes de communication. CRODA bénéficie également de liens avec la CCI locale, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), et est soutenue par la Région et France Chimie. Le groupe a affirmé son souhait de collaborer avec toutes les entités du territoire.

Au-delà des aides directes aux entreprises, les pouvoirs publics interviennent dans l'aménagement d'infrastructures. Outre les zones d'activités et l'immobilier d'entreprises (42 zones industrielles internationales sur le territoire), la CABBALR souhaite développer le transport fluvial, particulièrement intéressant pour les industriels dont les produits peuvent être très lourds et dont le transport par bateau est plus facile et rentable. Gestionnaire actuel du port de Guarbecque, la collectivité mène des réflexions et des projets pour contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie, assurer la promotion de ce moyen logistique plus vertueux et respectueux de l'environnement auprès des entreprises, ainsi que veiller à la commercialisation du quai fluvial. À Béthune, dans le cadre du réaménagement et de la requalification du site Bridgestone, la construction d'un nouveau quai le long du canal d'Aire est en projet. Il se trouverait à proximité du port de Béthune géré par la CCI.



Canal fluvial d'Aire,
Source: CABBALR

III. Une industrie en pleine mutation

D'importantes ressources pour le développement d'une industrie autour de l'énergie

Qu'il s'agisse de matières premières ou d'énergie, le territoire de la CABBALR dispose de ressources naturelles pouvant servir à produire de l'énergie. Un atout non négligeable à l'heure où l'approvisionnement en énergie représente un réel enjeu.

Depuis 2017, le réseau de chaleur de la ville de Béthune a été transformé au bénéfice d'énergies plus vertueuses. À commencer par la chaleur dégagée par l'incinérateur voisin de Labeuvrière. Ce réseau a été récemment alimenté par du gaz de mine, appelé aussi grisou, présent dans les bassins miniers du Nord associés. Sans être une énergie renouvelable, la combustion de ce gaz dans un moteur pour produire de l'électricité permet d'éviter le rejet de méthane dans l'atmosphère (qui s'effectue quoi qu'il advienne des galeries minières) au profit de CO₂ (28 fois moins élevé en matière de potentiel de réchauffement global que le méthane). Il s'agit en outre d'une ressource énergétique locale qui peut se substituer au gaz importé et acheminé depuis des pays lointains, et être dès lors exploitée en circuit court en économisant les coûts et l'énergie consommée pendant son transport. Le gaz de mine est exploité par Gazonor, filiale de la Française de l'Énergie, qui prévoit d'améliorer le dispositif afin de limiter et transformer le CO₂ rejeté dans l'atmosphère.

« De l'énergie, sur le territoire, on va devoir en trouver, de la verte et de la locale ».

Yann Fouant, directeur des projets à la Française de l'Énergie et sa filiale Gazonor.

Outre le gaz de mine, le territoire comporte d'autres ressources permettant la production d'énergie locale, notamment le centre de valorisation énergétique (CVE) des ordures ménagères de Labeuvrière, les parcs éoliens et les installations photovoltaïques, qui produisent 88 gigawatts par an d'électricité et 50 gigawatts par an de chaleur alimentant le chauffage urbain. Un nouveau centre de valorisation énergétique (CVE) sera construit sur le territoire pour 2026 avec des performances énergétiques optimisées. Des réserves d'eaux souterraines sont aussi présentes, nécessaires pour certains usages industriels et pour les terrains agricoles. Ces derniers s'étendent sur près de 39000 hectares (soit 60 % du territoire de la CABBALR) répartis entre 700 exploitations. L'importance de l'industrie agroalimentaire sur le territoire permet aussi une production de matières fermentescibles, un atout pour la production de biogaz issu du processus de méthanisation. Ce procédé permet à la

fois de décarboner le gaz tout en s'affranchissant des cours fluctuants de l'énergie, et d'optimiser la gestion des déchets organiques. Par ailleurs, la concentration du tissu industriel dans les zones d'activités permet aux entreprises d'engager des échanges de ressources dans une démarche d'économie circulaire : c'est notamment le cas pour la chaleur fatale.

La transition comme opportunité pour un renouveau de l'industrie

De nouvelles industries se sont implantées sur le territoire en s'appuyant directement sur la transition écologique comme argument, alors que le développement durable a permis l'expansion ou la relocalisation d'entreprises industrielles.

La filière de l'automobile a ainsi muté et a permis le développement et le renforcement de certaines structures, comme le CRITT M2A. L'implantation future de deux gigafactories dans la région, destinées à la production de batteries témoigne également de la consolidation de la motorisation électrique sur la CABBALR. La filière du textile se renforce également sur le territoire avec la réimplantation de Saflin, entreprise de filature de lin créée en 1778 à Sailly-sur-la-Lys à 20 kilomètres de Béthune. Elle qui avait délocalisé sa production en Pologne, a annoncé en 2021 son retour à Béthune avec la création d'une nouvelle unité de production. L'entreprise a été guidée par le désir du *made in France*, qui séduit aujourd'hui de plus en plus de consommateurs français et favorise l'utilisation de circuits courts ainsi que la réduction des coûts logistiques.

Parallèlement, la création d'entreprises autour du recyclage dans différentes filières est très forte sur le territoire. C'est notamment le cas dans le secteur de l'automobile (Black Star avec le rechapage de pneus, Swoop Energy dans la revalorisation de batteries de voitures électriques en groupe électrogène, etc.), du textile (Vegskin dans la transformation de déchets de fruits en cuir végétal, Le Relais-Metisse dans la transformation de jeans en isolant, etc.), de l'agroalimentaire (Nogashi dans la revalorisation de drèches de brasseries en farine bio, Re-Cycle dans la collecte de biodéchets en vélo pour réalisation de compost) et de l'énergie (implantation en 2025 d'un site de recyclage de charbon actif à Ruitz opéré par l'entreprise belge Desotec).

Vegskin, jeune *startup* lilloise, valorise les mangues et les bananes non consommables pour la production de cuir végétal. Biosourcé, ce qui limite fortement son empreinte carbone, ce matériau actuellement utilisé pour la maroquinerie pourra, à terme, être utilisé dans les secteurs de l'automobile et de l'ameublement. Alors que l'industrie textile du nord de la France a souffert de la concurrence de pays aux faibles coûts de production, les arguments d'une offre qualitative et plus respectueuse de l'environnement semblent convaincants pour certains consommateurs et représentent une opportunité pour un renouveau industriel.

L'industrie du futur, un souhait fort de l'agglomération

Afin de se différencier des bassins d'emplois voisins, le territoire a engagé un processus de transformation ayant pour ambition de faire de Béthune une *smart city*. Cette démarche a été soutenue financièrement par le Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (FRATRI) de la Région Hauts-de-France. Engagée depuis 2017, l'objectif est de moderniser la ville afin d'attirer une population de cadres diplômés et de nouvelles entreprises. Dans ce cadre, il est envisagé la création du comité Grand Béthune, une assemblée qui a vocation à mettre en relation et à fédérer les acteurs économiques et à constituer une coalition d'intérêts mobilisée pour la réussite du plan d'attractivité du territoire.

Outre cette démarche, la CABBALR est particulièrement engagée dans l'accompagnement du secteur industriel vers la modernisation de ses outils de production et de sa transformation numérique. L'accélérateur rev3 accompagne ainsi pendant six mois les 10 porteurs de projets lauréats et/ou jeunes entreprises qui souhaitent lancer un projet innovant (énergies renouvelables, bâtiments intelligents, mobilité...). Le dispositif Cluster Territoire Intelligent favorise lui aussi le développement de projets innovants (transition énergétique, économie circulaire, transformation digitale, mobilité intelligente, industrie du futur, gestion des données...), avec déjà 4 projets déployés. Par ailleurs, au travers de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Territoires d'industrie 4.0 : anticiper les compétences de demain » (dans le cadre du dispositif gouvernemental Territoires d'industrie), une école d'ingénieurs en génie électrique sur le thème de l'électromobilité s'est créée à Béthune, un projet mené en partenariat avec la Communauté d'agglomération et l'Université d'Artois, qui dispose sur place d'un IUT et d'une Faculté des Sciences Appliquées.



Document de promotion destiné à l'appel à candidatures « Accélérateurs Rev3 » de la CABBALR.
Source : CABBALR

Enfin, la Communauté d'agglomération lutte contre la fracture numérique par diverses actions, notamment en veillant au déploiement de la fibre optique sur le territoire.

IV. De nouveaux défis pour le secteur industriel

Faire face à la concurrence des territoires et aux difficultés de recrutement

Outre la concurrence internationale avec des coûts de production moindres dans les pays du sud, un écart qui peut être amplifié avec la crise énergétique, il existe une grande concurrence entre les territoires pour accueillir de nouvelles entreprises industrielles. Cela est particulièrement vrai dans les régions du nord de la France, de tradition industrielle. Aussi, les pouvoirs publics locaux ont un rôle décisif à jouer afin d'attirer de nouvelles entreprises et dans l'accompagnement au développement de TPE. Aussi, le marketing territorial est un axe fort de la stratégie de développement économique de la CABBALR, qui outre la communication via les réseaux et la participation à des salons, coorganise depuis plusieurs années la Fête de la science à l'IUT visant à promouvoir les progrès technologiques et la R&D en matière industrielle.

Ce genre d'évènement a également pour objectif de pallier les problèmes de recrutement auxquels sont soumis les industriels du territoire, un enjeu structurel du secteur qui se retrouve partout en France⁴. Cela a été souligné par de multiples acteurs du territoire, alors même qu'il y a un déficit du nombre d'emplois sur le secteur par rapport au nombre d'actifs. L'agglomération se résidentialise en effet de plus en plus : 42 000 actifs résidant sur l'agglomération travaillent quotidiennement à l'extérieur en 2016 (+20 % en 10 ans), contre 18 000 personnes résidant à l'extérieur et venant quotidiennement y travailler⁵. Ces difficultés de recrutement du secteur industriel se retrouvent à tous les niveaux, les cadres comme les métiers plus techniques, qui s'expliquent à la fois par la dévalorisation du secteur dans l'imaginaire collectif, et par le manque de compétences. De plus, l'industrie est perçue pour beaucoup comme particulièrement polluante et certains secteurs œuvrant pour des domaines fortement émetteurs (c'est le cas de la métallurgie

4. Voir notamment la dernière étude de l'Insee en la matière (Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie - juillet 2022) et les portraits territoriaux du Creusot et de Saint-Dizier de La Fabrique de La Cité.

5. Chiffres Insee, voir portrait de territoire de la Communauté d'Agglomération de

Béthune-Bruay, Artois Lys Romane réalisé par l'AULA en 2021 :

https://www.bethunebruay.fr/sites/default/files/media/downloads/portrait_de_territoire_de_lagglomeration.pdf

notamment) sont disqualifiés, notamment auprès des jeunes. Aussi, les pouvoirs publics locaux sont particulièrement actifs dans l'accompagnement à la formation et au recrutement des entreprises. De nombreux programmes ont été lancés : à titre d'exemple, l'Agglomération a signé un partenariat avec l'Université d'Artois dans le cadre de la création d'une école d'ingénieurs sur le campus universitaire de Béthune, un projet qui va inciter les jeunes du territoire à s'orienter vers le secteur industriel. Elle fournit également un appui au développement du Campus des métiers, porté par la région académique des Hauts-de-France.

La région académique des Hauts-de-France a mis en place le dispositif « Campus des métiers », qui veut rassembler au sein d'un réseau les collectivités, les entreprises, les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur (de formation initiale ou continue), ainsi que les jeunes. L'objectif des campus est de développer l'attractivité des formations et des métiers du territoire (et ce pour différents niveaux de qualification) dans les secteurs des travaux publics, de l'industrie et de la transition numérique, identifiés comme stratégiques par l'académie des Hauts-de-France.

Gérer la(es) crise(s) énergétique(s) et décarboner l'industrie

La dépendance aux énergies fossiles et l'augmentation du coût de l'énergie sont des contraintes fortes pour les industriels, afin de répondre aux objectifs environnementaux, mais aussi afin de garantir des coûts de production compétitifs. Le plan de sobriété énergétique annoncé le 6 octobre par le gouvernement vise une réduction de 10 % de la consommation d'énergie d'ici 2024. Le risque de délestage auquel font face les industriels cet hiver 2022-2023 est considérable, ce qui pourrait les inviter à stopper leur production durablement une partie de l'hiver.

Les industriels du territoire de Béthune-Bruay ont déjà amorcé des stratégies internes pour assurer leur transition énergétique et anticiper les risques de délestage. L'entreprise Mov'ntec, spécialisée dans la fabrication de motoréducteurs et de variateurs de vitesse, a ainsi installé des panneaux photovoltaïques, des bornes de recharge électriques pour ses salariés, des lumières basse consommation dans les usines (LED) et a remplacé les vieilles machines. Mov'ntec étudie actuellement les possibilités d'installer des toitures végétalisées et de peintures réfléchives dédiées à conserver la fraîcheur dans les locaux pour prévenir les canicules.

Le réseau de gaz de mine exploité par Gazonor prévoit quant à lui de s'étendre sur le territoire. Son objectif est de permettre l'autonomie énergétique locale et de limiter au maximum les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, Gazonor souhaite proposer des solutions alternatives aux industriels demandeurs de gaz de mine trop éloignés du réseau, en réfléchissant à la liquéfaction du gaz (pour faciliter son transport) et à l'installation de biométhaniseurs.

Aperam Stainless, producteur et fournisseur d'acier, se situe sur la plateforme d'Isbergues. Face au risque de délestage qui constitue une menace considérable pour la rentabilité de sa production, le gérant d'Aperam a souhaité anticiper et envisager des alternatives à son approvisionnement actuel. Le site dépend essentiellement d'électricité et de gaz naturel et est à ce jour trop éloigné du réseau de gaz de mine. Aussi, Aperam réalise-t-il une revalorisation de sa chaleur (chaleur fatale) qui bénéficie également à des utilisateurs voisins, s'engageant ainsi dans une démarche d'économie circulaire. Ces transformations sont coconstruites avec les salariés afin d'étudier comment développer une plateforme plus respectueuse de l'environnement et plus attractive (zones de reboisement, corridors de biodiversité, stockage des eaux, etc.).

Favoriser la lisibilité territoriale : de nombreuses politiques et échelons territoriaux à clarifier

Si certaines entreprises ont reçu un fort soutien de la collectivité, d'autres ont déploré une multitude d'échelons territoriaux rendant complexes certaines démarches en matière d'accompagnement ou de financement. Afin d'expliquer la disparité des territoires en matière d'industrie, Pierre Veltz, professeur émérite à l'École des Ponts ParisTech montre notamment que parmi les critères cruciaux d'implantation et de développement des entreprises industrielles sont davantage d'ordre socio-politico-historique davantage que technologique : la qualité de la gouvernance publique et privée, le *leadership* et la capacité à élaborer et à porter des projets collectifs sont essentiels.

Plusieurs industriels interrogés ont exprimé leurs difficultés dans l'identification des interlocuteurs pertinents pour leurs démarches et déploré les longs délais administratifs. La Région, le Département, la Communauté d'agglomération, le Pôle Métropolitain de l'Artois, la Ville de Béthune, etc. : cette multiplication d'échelons territoriaux peut en effet complexifier la coopération des industriels avec le secteur public local. Ce qui est aujourd'hui largement identifié par Olivier Gacquerre, maire de Béthune depuis 2014 et président de la CABBALR depuis 2020, qui s'est exprimé à ce sujet aux Rencontres des villes moyennes organisées à Saint-Dizier par La Fabrique de la Cité. Il considère comme prioritaire de diriger l'ensemble des communes vers un projet commun et d'apporter des réponses concrètes à la filière industrielle, notamment sur le sujet de l'énergie.

« Ce sont les projets collectifs qui font les territoires et non pas les territoires qui font les projets ».

Pierre Veltz, lors de la conférence « Comment construire une industrie à faible émission de carbone ? » le 18 octobre 2022 à Béthune.

Si l'histoire industrielle de Béthune a été ponctuée de crises, elle connaît aujourd'hui une certaine renaissance qui tient notamment à l'effort des pouvoirs publics, l'investissement dans l'innovation et aux opportunités saisies notamment dans la décarbonation de notre économie. En effet, l'accélération du réchauffement climatique et l'enjeu énergétique incitent à repenser les modes de production et d'approvisionnement : des enjeux dès lors intégrés et amorcés par la collectivité et les entreprises. En ce sens, les ressources du territoire, notamment énergétiques, représentent une vraie opportunité, de même que la culture industrielle héritée du passé. Tous ces facteurs peuvent contribuer à relever les nombreux défis qui attendent le territoire afin de confirmer cette renaissance industrielle, si l'ensemble des forces vives sont mobilisées autour d'un projet commun et de priorisations partagées. C'est d'ailleurs l'ambition du projet de territoire (2022-2032) adopté le 6 décembre dernier qui vise à construire une agglomération 100 % durable.

Sources

Dossier complet de l'Insee (2022): Intercommunalité Métropole de CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

Dossier complet de l'Insee (2022): Commune de Béthune

Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie - juillet 2022 « En juillet 2022, dans l'industrie manufacturière, les difficultés de recrutement s'accroissent » de l'Insee

Site internet de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane: <https://www.bethunebruay.fr/fr>

Rapport d'activité 2021 de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane: <https://www.bethunebruay.fr/sites/default/files/media/downloads/rapport-activite-comprese.pdf>

Portrait de territoire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, mai 2021, AULA: https://www.bethunebruay.fr/sites/default/files/media/downloads/portrait_de_territoire_de_lagglomeration.pdf

Programme local de l'habitat de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, 2019-2025

Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys-Romane 100 % Agglo – mars 2022

Plan local d'urbanisme intercommunal, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, 2019

Site internet de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys-Romane, Onglet Industrie: <https://www.bethunebruay.fr/fr/un-territoire-dindustrie>

Site internet de Béthune: <https://www.bethune.fr>

Site internet de la Région Hauts-de-France: <https://www.hautsdefrance.fr/>

Site internet de Rev3 Hauts-de-France: <https://rev3.hautsdefrance.fr/>

Site internet de Territoires d'industrie: <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/industrie/politique-industrielle/territoires-d-industrie>

Site internet de Nord France Invest: <https://www.nordfranceinvest.fr>

Site internet de Gazonor: <https://www.gazonor.fr/>

Site internet de La Voix du Nord: <https://www.lavoixdunord.fr/>

Remerciements

Nous tenons particulièrement à remercier les nombreux acteurs locaux de la CABBALR, sans qui ce portrait de territoire n'aurait pu voir le jour. Olivier Gacquerre, maire de Béthune et président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, ainsi que son équipe. Nous tenons également à remercier les nombreuses entreprises et centres de recherches avec qui nous avons pu échanger afin d'alimenter notre réflexion et de saisir au mieux les enjeux industriels locaux : Aurélien Buteri, chef de projet en charge de la décarbonation des procédés, APERAM, Cristian Galucci, directeur de site, Croda Chocques, Francis Kopp, dirigeant associé, entreprise MOV'NTEC, Nicolas Deramecourt, fondateur et directeur de «Partage ma borne», Laurent Houvenaghel, directeur général de Black Star, Loic Debrabander, cofondateur et directeur de Vegskin, Yann Fouant, directeur de projets, La Française de l'Énergie, Gazonor, ainsi que Yann Vincent, directeur général de ACC (Automotive Cells Company).

Auteurs : Elsa Charon et Léa Legrand

Design graphique : Nicolas Taffin

Mise en page : Agathe Ducellier

La Fabrique de la Cité est le think tank des transitions urbaines

Elle réunit acteurs et experts de toutes disciplines et de tous horizons géographiques pour identifier et comprendre les enjeux économiques, sociaux et écologiques des villes. Elle s'appuie sur les expertises des membres de son comité d'orientation pour définir un programme annuel de débats, de rencontres, d'études de terrain et de travail documentaire. Attentive aux meilleures pratiques françaises et internationales, La Fabrique de la Cité observe les équilibres

et les dynamiques propres aux territoires, met en lumière des initiatives inspirantes, clarifie les controverses et soumet au débat public des propositions de nouveaux modèles de développement des villes.

Créé en 2010 par le groupe VINCI, son mécène, La Fabrique de la Cité est un fonds de dotation et porte, à ce titre, une mission d'intérêt général. Toutes ses productions sont accessibles sur son site web.

Comité d'orientation

Jean Bernard Aubry, Professeur en droit public, Sciences Po · **Etienne Achille**, Inspecteur général, Ministère de l'agriculture · **Olivier Badot**, Professeur ESCP Europe · **Isabelle Barraud-Serfaty**, Consultante et experte en économie urbaine, ibicity · **Pascal Berteaud**, Directeur général, CEREMA · **André Broto**, Ancien directeur de la stratégie et de la prospective, VINCI Autoroutes · **Timo Cantell**, Directeur du département « Urban research and statistics », Ville d'Helsinki (Finlande) · **Pierre Coppey**, Directeur général adjoint, VINCI · **Yves Crozet**, Economiste et membre, Laboratoire Aménagement Economie Transports (LAET-CNRS) · **Julien Damon**, Professeur associé, Sciences Po · **Didier Deschanel**, Directeur de programme E-Cube et de l'innovation, Eurovia · **Virginie Dumoulin-Wieczorkiewicz**, Membre permanent · Inspection générale de l'environnement et du développement durable · **Pierre Duprat**, Directeur de la communication, VINCI · **Mathieu Flonneau**, Historien des mobilités et enseignant-chercheur, Université de Paris I

Panthéon-Sorbonne · **Finn Geipel**, Co-fondateur, Cabinet d'architecture Lin · **Robert Herrmann**, Consultant · **François-Brice Hincker**, Directeur de la communication, VINCI Autoroutes, Cofiroute et Fondation VINCI Autoroutes · **Sandra Lagumina**, Deputy CEO, Meridiam · **Armelle Langlois**, Directrice Pôle Performance Durable, VINCI Construction France · **Michèle Laruë-Charlus**, Conseil en projet urbain, Laruë-Charlus Conseil · **Anne Le Bour**, Directrice de la communication, VINCI Concessions · **Charles-Eric Lemaigen**, Vice-président, Orléans Métropole · **Tim Lorenz**, Directeur général, Eurovia Allemagne · **Nicolas Matchou**, Président du Conseil d'Administration, Citelum · **Guillaume Malochet**, Directeur du marketing et de la communication, VINCI Construction · **David Mangin**, Urbaniste, Cabinet SEURA · **Ariella Masboungi**, Architecte urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2016 · **Jean Mesqui**, Président, Union routière de France · **Nicolas Minvielle**, Professeur de Marketing, Design et Création, Audencia Nantes · **Frédéric**

Monlouis-Félicité, Conseiller auprès du président, VINCI Autoroutes · **Denis Pingaud**, Président, Balises · **Ben Plowden**, Coordination Director, Covid-19 Restart and Recovery Programme, Transport for London · **Yves-Laurent Sapoval**, Architecte et Urbaniste Général de l'Etat · **Lucile Schmid**, Présidente, La Fabrique Ecologique · **Isabelle Spiegel**, Directrice de l'environnement, VINCI · **Patrick Supiot**, Directeur Général en charge de l'immobilier d'entreprise et de l'aménagement, VINCI Immobilier · **Nicolas Vanbremeersch**, Président, Spintank · **Arjan Van Timmeren**, Professeur en urbanisme, Université de technologie de Delft · **Laurent Vigneau**, Directeur de l'innovation, Artelia Ville & Transport · **Julien Villaloungue**, Directeur, Leonard · **Scott Wardrop**, Président-directeur général, Eurovia UK.

Portraits de territoires

Vienne • capitale de la qualité de vie ?

Hambourg • une porte sur le monde

Pittsburg • ville industrielle devenue hub d'innovation

Toronto • jusqu'où ?

Singapour • à la conquête d'un territoire contraint

Helsinki • Planifier l'innovation et la résilience

Lens • mettre le passé à la bonne distance
pour dessiner le futur

Charleville-Mézières • réinventer une ville
à partir de ses ressources

Vierzon • à la croisée des chemins

Aurillac • s'affranchir de la contrainte géographique

Cahors • innover pour une qualité de vie remarquable

Valence • à proximité des métropoles,
une ville d'équilibre et de dynamisme économique

Le Creusot-Montceau • une remarquable résilience
industrielle

Saint-Dizier • vers une nouvelle forme de prospérité ?